

I.A.L.A. NEWS

Nouvelles de l'A.I.D.A.

Many meetings sponsored by the International African Law Association will take place in 1972. In the first place, the Italian Section will carry on the research launched at the Rome Conference of 1971 on the harmonization of private law rules in commercial matters in most parts of the African continent. A technical meeting will most probably take place during the first half of the year in order to determine priorities in this matter.

Then the Council of the Association will meet at the end of August in Uppsala in Sweden, where the Centre for Comparative Law of the Law Faculty and the Scandinavian Centre for African Studies is organizing, under the auspices of the Association, a Conference devoted to "Legal Mechanisms and procedures of Economic and Social Cooperation through International African Institutions".

Finally a third meeting will be held around September 20th in Bordeaux, France; it will be devoted to problems of African legal development. During this Conference, the Annual General Meeting of the Association will take place. This meeting is of some importance because of some changes in the Rules and Regulations which will be proposed.

All members should receive by March 15th more information on these subjects from the Secretariat General; requests for further information will be most welcome (please write to J. Vanderlinden, Avenue de l'Arbalète, 46, 1170 Bruxelles, Belgium).

L'année 1972 sera marquée par plusieurs réunions placées sous le patronage de l'Association Internationale de Droit Africain. En premier lieu, la Section Italienne poursuivra les travaux entrepris à la Conférence de Rome de 1971 sur l'harmonisation du droit privé en matière commerciale dans la plus grande partie du continent africain. Une réunion de caractère technique destinée à établir les priorités en ce domaine est envisagée dans la première moitié de l'année.

Ensuite, le Bureau de l'Association se réunira à Uppsala à la fin du mois d'août à l'occasion de la Conférence organisée, sous les auspices de l'Association, par l'Institut de Droit Comparé de la Faculté de Droit et l'Institut scandinave d'Études africaines. Cette réunion sera consacrée aux "Mécanismes et procédures juridiques en vue de la coopération économique et sociale au sein des institutions internationales africaines".

Enfin, une troisième réunion se tiendra vers le 20 septembre à Bordeaux; elle sera consacrée aux problèmes du développement juridique africain. En même temps que cette réunion scientifique, se tiendra l'Assemblée Générale annuelle de l'Association. Cette assemblée revêt une certaine importance en raison de certaines modifications statutaires qui y seront proposées. Tous les membres recevront pour le 15 mars de plus amples informations à ce sujet du Secrétariat Général et toutes demandes complémentaires seront les bienvenues (s'adresser à J. Vanderlinden, Avenue de l'Arbalète, 46, 1170 Bruxelles, Belgique).